

Révision légère des nomenclatures d'activités et de produits en 2012-2013

au niveau international et européen

Thierry Lacroix
INSEE, DSE
Division Nomenclatures économiques



Pourquoi réviser ?

- Réunion du Groupe d'experts de l'ONU (mai 2011)
 - Rythme de révision quinquennal pour la CITI et la CPC
 - au sens de « fenêtre » pour une éventuelle révision
 - donc décision à prendre pour 2012-2013
 - en cas de révision, il s'agira d'une révision légère (*update*)
 - pas de changement conceptuel
 - changements de structure limités au niveaux les plus détaillés
 - Décision de réviser la CPC (produits) mais pas la CITI (activités)

Non révision de la CITI

- Importance de la révision précédente
- Absence de critiques notables et largement partagées
- Insuffisance des retours d'expérience
 - Conforme à la pratique du précédent cycle de révision
 - En accord avec le contenu limité de la révision de la nomenclature d'activité nord-américaine NAICS en 2012

Révision légère de la CPC (ver. 2 → ver 2.1)

- La CPC est la nomenclature centrale du système des statistiques économiques internationales (2647 postes)
- Facteurs de révision
 - Révision quinquennale, en 2012, de la nomenclature douanière SH
 - Maintien ou amélioration de la cohérence du réseau des nomenclatures économiques
 - liaison avec la nouvelle nomenclature de l'énergie SIEC
 - propositions de la FAO pour adopter la CPC comme référentiel
 - résolution de certains problèmes d'interprétation de la CPC ver. 2
 - prise en compte d'une demande du *city group* sur les services, le Groupe de Voorburg

Points de révision de la CPC

(cf. détail dans note INSEE-DNE)

- Des modifications de classes et sous-classes
 - Plutôt sur les biens que sur les services
 - Deux domaines privilégiés
 - produits agricoles au sens large, en particulier produits de la pêche et de l'aquaculture
 - produits énergétiques
- Des évolutions de frontières et un affinement de la description
 - Un (léger) risque à éviter côté européen : l'affaiblissement du lien CITI-CPC qui compliquerait le maintien de la liaison NACE-CPA

Organisation du travail

- Création d'un Sous-groupe technique (TEG) du groupe d'experts de l'ONU pour mener à bien le projet de révision de la CPC
 - Composition
 - ONU-Division de statistique, Eurostat, France, USA, Canada et, pour leurs domaines de compétence respectifs, la FAO et l'IEA (agence internationale de l'énergie)
 - Objectif
 - proposition finalisée à soumettre présentée à la prochaine réunion de la Commission de Statistique de l'ONU (février 2012)
 - Point d'étape
 - travail en cours, avance lentement

Et au niveau européen ?

- Révisions éventuelles de la NACE et de la CPA
 - NACE
 - Par le passé, les révisions de la NACE ont été concomitantes de celle de la CITI
 - CITI inchangée → degré de liberté réduit
 - seules les subdivisions de classes CITI en classes NACE pourraient être modifiées
 - Coût élevé d'un changement pour un profit réduit
- Eurostat préconise de ne pas réviser la NACE**
- décision à la réunion du Groupe de travail statistique NACE-CPA le 21 novembre 2011 à Eurostat

Révision de la CPA ?

(1)

- La CPA est liée à la CPC au niveau le plus fin
 - Structures différentes des 2 nomenclatures
 - 3 options possibles pour la CPA (horizon fin 2012 ?) et seront discutées le 21 novembre à Eurostat
- **Ne pas réviser la CPA**, du fait du caractère limité de la révision de la CPC
- avantage
 - coût nul
 - inconvénient
 - dégradation de la liaison entre la CPA d'une part, la CPC et le SH-NC d'autre part, ce qui poserait quelques problèmes d'utilisation

Révision de la CPA ?

(2)

- **Opérer une révision limitée de la CPA** calée sur celle de la CPC, tout en respectant les contraintes de cohérence avec la NACE
 - **avantage**
 - cohérence CPA-CPC et CPA-SH-NC
 - champ réduit facilitera le travail de révision
 - **inconvenient**
 - profit de la révision limité compte tenu du coût de toute révision

- **Engager une révision plus large de la CPA**, avec toutefois les deux contraintes de cohérence avec la NACE et la CPC
 - **avantage**
 - cohérence CPA-CPC et CPA-SH-NC
 - pertinence accrue :
 - prise en compte de quelques propositions formulées par la Task Force « Critical classes » sur l'interprétation de certains postes de la NACE et de la CPA
 - résolution de quelques problèmes de cohérence entre NACE et CPA
 - **inconvenient**
 - champ élargi donc projet plus complexe et calendrier plus difficile à tenir
 - coût de mise en place légèrement plus important

Révision légère des nomenclatures d'activités et de produits en 2012-2013

Merci de votre attention !

Contact
M. Thierry Lacroix
Tél. : 01 41 17 69 55
Courriel : thierry.lacroix@insee.fr

Insee

18 bd Adolphe-Pinard
75675 Paris Cedex 14

www.insee.fr  

Informations statistiques :
www.insee.fr / Contacter l'Insee
09 72 72 4000
(coût d'un appel local)
du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

